

Prix Luc J. Hébert - Avancement et rayonnement de la physiothérapie

DESCRIPTIF

Le **Prix Luc J. Hébert** est le prix le plus prestigieux décerné par l'Association québécoise de la physiothérapie (AQP). Il reconnaît la contribution exceptionnelle d'un.e professionnel.le de la physiothérapie, membre de l'AQP, à l'avancement et au rayonnement de la physiothérapie.

Le.la lauréate de ce prix démontre des réalisations remarquables en physiothérapie sur les scènes régionale, provinciale et/ou nationale. Il.elle participe activement à l'avancement de la profession par la recherche, la formation ou la vulgarisation des connaissances. Il.elle est reconnu.e par ses pairs et est un modèle pour les professionnels et professionnelles de la physiothérapie.

CONTEXTE

À l'occasion de son 10^e anniversaire en 2024, l'Association québécoise de la physiothérapie crée le **Prix Luc J. Hébert** en l'honneur de son premier président qui, par son engagement et son leadership, a contribué d'une façon remarquable à l'avancement et au rayonnement de la physiothérapie.

Diplômé en physiothérapie de l'Université de Montréal en 1982, Luc J. Hébert s'engage au sein de la Défense nationale au rang de major. Il poursuit des études de maîtrise à l'Université de Montréal suivie d'études doctorales qu'il complète en 2001 à l'Université Laval. Il occupe plusieurs fonctions de leadership, notamment celle de directeur national de l'entraînement (réadaptation/physiothérapie) dans les services de santé des Forces canadiennes de la Défense nationale de 2000 à 2014. C'est pour lui l'occasion d'implanter des standards de pratique et des modèles de formation et de services novateurs qui soutiendront l'émergence des pratiques avancées en physiothérapie au Québec et au Canada. En 2014, toujours à la recherche de nouveaux défis professionnels, il rejoint le programme de physiothérapie de l'Université Laval suite à l'obtention d'un poste de professeur. Il apporte alors une contribution remarquable aux fonctions professorales que sont la recherche, l'enseignement et la participation aux instances universitaires et externes.

Ses enseignements portent sur le diagnostic en physiothérapie, l'imagerie, la dynamométrie et la pharmacologie clinique en physiothérapie. Son expertise est recherchée par plusieurs universités tout comme en formation continue.

Il se consacre à la création et la mise sur pied d'une association pour les professionnels et professionnelles de la physiothérapie au Québec avec trois autres membres fondateurs. Cette association, l'AQP, voit le jour en 2014 grâce à un partenariat avec l'Association canadienne de la physiothérapie. Il devient alors le premier président de l'AQP, et s'investit corps et âme, bénévolement, dans de nombreux dossiers toujours en recherchant la collaboration des partenaires de la physiothérapie. Au cours de cette période, il est l'initiateur de plusieurs grandes réalisations dont le mémoire sur le panier de services assurés au Québec déposé au Commissaire sur la santé et le bien-être, le mémoire commentant le projet de loi 118 déposé à l'Assemblée nationale, le livre blanc sur l'accès aux services de physiothérapie au Québec et le programme de financement de la recherche avec la Fondation de Physiothérapie du Canada. Il demeurera président de 2014 à 2019, et assurera une transition harmonieuse en étant président sortant de 2019 à 2021. Son leadership, sa persévérance et son dévouement ont été essentiels à la croissance de l'AQP, devenant aujourd'hui un acteur majeur en physiothérapie.

L'AQP est fière de souligner le parcours remarquable de Luc J. Hébert. Son engagement profond pour rassembler les professionnels et professionnelles de la physiothérapie autour d'une vision porteuse de la physiothérapie fait honneur à toute la profession. C'est donc avec une grande fierté que l'AQP lui remet le premier **Prix Luc J. Hébert** à l'occasion du 7e Sommet de l'AQP, en novembre 2025.

VISÉE

En créant le **Prix Luc J. Hébert**, l'AQP désire reconnaître et honorer un.e membre qui, par son leadership, a contribué de façon exceptionnelle à l'avancement et au rayonnement de la physiothérapie au cours de sa carrière.

CONCOURS ET DATE LIMITE

L'AQP lance annuellement un concours pour ce prix. Les dossiers de candidatures doivent être soumis au plus tard le 31 août de chaque année à info@aqp.quebec.

ADMISSIBILITÉ

Le candidat.e doit:

- être un.e professionnel.le de la physiothérapie
- être membre de l'AQP au moment de la soumission de la candidature.

Le/la candidat.e ne peut être membre du conseil d'administration de l'AQP. Le dossier de candidature peut être soumis en français ou en anglais.

PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

Toutes les mises en candidature sont confidentielles. La mise en candidature doit comprendre :

- Le curriculum vitae du candidat.e
- Au moins deux lettres de recommandation, mais pas plus de trois.
 - Les lettres ne doivent pas dépasser trois pages. Le signataire principal de chaque lettre doit être membre de l'AQP. Les lettres doivent souligner le caractère remarquable du candidat.e et la façon dont il répond aux critères de sélection. Pour que la candidature soit acceptée, les lettres doivent décrire les réalisations du candidat.e qui témoignent de sa contribution remarquable à l'avancement et au rayonnement de la physiothérapie.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le.la candidat.e doit être reconnu.e comme un leader engagé dans l'avancement et le rayonnement de la profession de la physiothérapie. Le.la candidat.e doit avoir contribué de façon remarquable à l'avancement et au rayonnement de la physiothérapie sur les scènes régionale, nationale et/ou internationale.

SÉLECTION DU LAURÉAT OU DE LA LAURÉATE

Le conseil d'administration de l'AQP met en place un processus structuré d'analyse des candidatures. La décision concernant le.la lauréat.e est entérinée par le Conseil d'administration de l'AQP qui est tenu avant le Sommet de la physiothérapie de l'AQP. Seul le candidat ou la candidate retenue sera contacté.e par courriel.

REMISE DU PRIX

Ce prix sera remis au Sommet de l'AQP par la présidence de l'AQP.

FORME DE REMISE DU PRIX

- Invitation au Sommet de l'AQP
- Allocution de cinq minutes
- Remise du trophée Luc J. Hébert